



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

## organisation

Question écrite n° 78609

## Texte de la question

M. Paul Salen attire l'attention de Mme la ministre de la décentralisation et de la fonction publique sur l'opposition des élus locaux à plusieurs dispositions du projet de loi portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe). En effet, lors d'une rencontre organisée le 15 avril 2015 par l'Association des maires de France, de nombreux élus locaux ont fait part de leurs inquiétudes et dénoncé les dérives mettant en péril l'existence même des communes. Ainsi, les maires de France ont confié être particulièrement préoccupés par l'inscription du principe du suffrage universel au niveau intercommunal, le seuil des 20 000 habitants pour une intercommunalité, la suppression de la libre définition de l'intérêt communautaire et le transfert des compétences eau et assainissement. Ces inquiétudes découlent de réalités locales qui ne devraient pas être occultées sans véritable concertation, les conséquences des mesures projetées pouvant s'avérer particulièrement néfastes pour nos territoires. Aussi, il souhaiterait connaître le sentiment et les intentions du Gouvernement quant aux principales préoccupations des élus locaux sur le projet de loi NOTRe.

## Données clés

**Auteur :** [M. Paul Salen](#)

**Circonscription :** Loire (6<sup>e</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 78609

**Rubrique :** Collectivités territoriales

**Ministère interrogé :** Décentralisation et fonction publique

**Ministère attributaire :** Décentralisation et fonction publique

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [28 avril 2015](#), page 3150

**Question retirée le :** 2 février 2016 (Retrait à l'initiative de l'auteur)